

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4568

	1000			
Rapport d'inspection - Insta	lation électrique domest	ique BT / TI	BT existan	te
N° de rapport : 25/160.93.07/0				
Concerne : Controle dans le cadre d'une ven	te contrôle périodique			
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement [⊒ autres :			
Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ Demandeur :	1 - SEXHING			
Personne sur place :	.code EAN de l'installation :	NC	· · · g · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Adresse de la visite	R. C 19	4950 4	UHR2	ee.
Date de visite: 0763 //6 Date d'émissio	n: Ollo3 L. Références	client :	10	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 ☑	276 bis et dérogations 27	1 his □ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as	bl : CHECK-LIST-INS-E-11	. 510		
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : Z	Protection générale du branc	hement :	Α	
3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux : 2	nombre de circ	cuits terminau	x: 4 + 3
Contrôles par examen visuel, tests et mesur				
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			Y.	
Etat du matériel électrique installé			X	
Mesures de protection contre les contacts directs			X	
Mesures de protection contre les contacts indire				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leu			01	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			4	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			1	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			4	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			4	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		110		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre . L.H.SMQGC K			Y,	
Résistance de dispersion de la prise de terre :	AS magak Abe		X	
Identification des appareils de mesure : repri	se dans le dossier équipement indi	ividuel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl
Manquements / Notes :				
***************************************	****************			****
Var ANN ex	T. R.			

\$ 	****************			ORDER OF BORDE
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux pre		in contrôle péri	odique est à c	effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation e		Y 2011 202	75 No. 37 27	effectuer acte de
L'installation électrique n'est pas conforme a	ux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite complén	nentaire est à	
exécuter par le même organisme après mise	e en conformite 💢 au terme de 1	io mois apres s	ignature de l'a	acte de
vente				

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa du demandeur pour réception :

EC-E273(fr)/0215 - V8





PEB - Contrôle Electrique
www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION

Rapport N: U28/ 25/260304/02	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : PARTOET	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Prior Sans Con Verale fantant	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
	9-V1